



Paris le 03 septembre 2025

## LE 10 SEPTEMBRE : LES AVOCAT.ES SE MOBILISENT !

Le Premier ministre a annoncé un projet de budget qui, s'il était mis en place, ne ferait qu'aggraver les politiques menées ces dernières années (voire décennies) au détriment des services publics - dont celui de la justice -, des travailleurs et de toutes les personnes vulnérables ou en situation de précarité.

En matière de justice, ce projet risque de remettre en cause les augmentations du budget, alors même qu'elles étaient insuffisantes (et par ailleurs mal réparties selon nous).

La France reste à la traîne quant au nombre de magistrates et magistrats par justiciables. Les moyens en ressources comme les moyens matériels des tribunaux sont gravement insuffisants. Les délais de traitement des dossiers dans de nombreux domaines restent anormalement longs.

Les conditions de détention sont catastrophiques et inhumaines dans un système pourtant plus répressif que jamais.

Les conditions d'accès à l'aide juridictionnelle et son montant ne permettent ni l'accès au droit ni des conditions de travail décentes pour les avocates et avocats qui défendent les personnes défavorisées.

Le service public de la justice n'a donc pas besoin de coupes budgétaires mais bien de moyens renforcés.

Le SAF, toujours présent lorsqu'il s'agit de défendre non seulement les droits des avocates et des avocats et le fonctionnement de la justice, mais aussi l'accès au droit ainsi que les droits et libertés fondamentales s'oppose fermement à ce projet.

Convaincu que d'autres politiques plus justes et plus efficaces sont possibles, le SAF se tient à la disposition de tous les acteurs syndicaux, politiques et de la société civile qui souhaitent échanger pour les construire. A cet égard, le SAF rappelle qu'il sera présent à la **Fête de l'Humanité** sur le stand qu'il tiendra en commun avec le Syndicat de la Magistrature, où des débats et moments conviviaux seront autant d'occasions pour de tels échanges.

En support de ces échanges, le SAF rappelle l'existence d'un [Livret justice](#) élaboré par ses différentes commissions thématiques en 2022, [mis à jour](#) lors des élections législatives anticipées de 2024.

**Solidaire du mouvement social, le SAF, signataire de la [pétition unitaire](#) contre le projet de budget de l'Etat 2026, appelle ses membres à participer partout en France aux manifestations (Ici le [kit de conseils en cas d'interpellation](#)) et mouvements prévues le 10 septembre 2025.**